

Vingt-septième Conférence de l'Association des Institu-
tuteurs de la Circonscription de l'Ecole Nor-
male Laval, tenue les 26 et 27
Janvier 1866. (1)

SÉANCE DU 26, A 7 HEURES P. M.

Furent présents : M. le Principal J. Langevin ; MM. J. B. Cloutier, Président ; E. Saint-Hilaire, Secrétaire ; F. X. Toussaint, N. Lacasse, N. Thibault, D. McSweeney, J. B. Dugal, L. Roy, et les élèves-maitres de l'Ecole Normale.

Après que le procès-verbal de la dernière séance eut été lu et adopté, M. E. Saint-Hilaire fit un essai sur les qualités de l'instituteur.

M. le Principal intéressa beaucoup l'assemblée par plusieurs expériences.

Et la séance fut adjournée au lendemain matin.

SÉANCE DU 27, A 9 HEURES A. M.

Furent présents : M. le Principal J. Langevin ; M. l'inspecteur Juneau ; MM. J. B. Cloutier, E. Saint-Hilaire, Ed. Carrier, F. X. Toussaint, N. Lacasse, N. Thibault, D. McSweeney, J. B. Létourneau, J. B. Dugal, A. Emond, L. Roy, P. Paradis, C. Gauvin, H. Declercq, G. Tremblay, J. Gagné, F. Morisset, P. A. Roy, A. Paradis, D. Pichet, et les élèves-maitres de l'Ecole Normale.

L'association approuva unanimement la reddition des comptes de M. G. Gauvin, trésorier de l'année dernière, ainsi que la motion suivante adoptée par le Comité de Régie, à sa séance du matin : M. Ed. Carrier proposa, secondé par M. E. Saint-Hilaire, et il est résolu : " Que, vu le grand nombre de membres qui négligent annuellement de payer leur contribution, les noms de ceux qui ont des arrérages soient, à la prochaine conférence, rayés de la liste des membres de cette association, s'ils n'ont pas réglé auparavant pour le temps depuis lequel ils en sont partie."

M. le Président expliqua en peu de mots les conditions qu'il faut remplir pour devenir membre de cette association et les priviléges dont jouissent ceux qui en font partie ; après quoi quatre nouveaux membres signèrent la constitution.

M. le professeur Toussaint annonça à l'assemblée qu'il avait publié un traité d'arithmétique dans le but d'être utile aux instituteurs et à la jeunesse. M. le Président dit qu'il avait examiné cet ouvrage avec soin, et croyait devoir le recommander aux instituteurs à cause de sa grande utilité ; que le calcul décimal par piastres et centimes y était traité avec beaucoup de soin ; qu'un grand nombre de méthodes abrégées et expéditives, qui ne se trouvent dans aucun autre ouvrage français, y avaient aussi été introduites ; qu'enfin, un livre de ce mérite devait se trouver entre les mains de tous ceux qui enseignent le calcul.

M. le Principal dit qu'il avait écrit une lettre à M. Toussaint pour le féliciter d'avoir doté l'enseignement d'un ouvrage si utile, qu'il en avait revu les épreuves, et qu'quoiqu'il n'en eût pas vérifié les problèmes et que plusieurs erreurs eussent pu s'y glisser, il approuvait la méthode raisonnée et suivie par l'auteur et n'hésitait pas à recommander ce livre à tous ceux qui s'occupent d'enseignement.

Le Président informa ensuite l'assemblée qu'un traité de calcul mental par M. l'inspecteur Juneau était sous presse et serait bientôt mis en vente ; qu'assurément un ouvrage de ce genre ne pouvait manquer de rencontrer l'accueil le plus favorable de la part des instituteurs. M. le professeur N. Lacasse dit qu'il avait lu ce livre avec goin, et qu'il n'hésitait pas à déclarer qu'il serait très-utile dans les écoles et qu'il méritait le patronage des instituteurs. Ce monsieur dit ensuite qu'il saisissait cette occasion pour informer l'association que, conformément au désir déjà exprimé par ses membres, il a préparé une *Tenue de Livres en partie simple et en partie double*, qui sera mise en vente au commencement de mai prochain, et qu'il espère que par la forme théorique et pratique qu'il s'est efforcé de lui donner, elle recevra un accueil favorable de la part des instituteurs.

M. le Principal félicita M. Lacasse d'avoir rempli une grande lacune en publiant en langage français un traité de Tenue des Livres adapté aux besoins du pays. Depuis longtemps le besoin d'un tel ouvrage se fait sentir, ajoute M. le Principal ; l'on a toujours été sous la fausse impression que les livres ne pouvaient être tenus en français, mais cet ouvrage aidera beaucoup à faire disparaître cette grave erreur.

M. le Président appela alors l'attention des instituteurs sur l'abrégé de grammaire française que M. C. J. L. Lafrance vient de publier. Je n'ai pas eu le loisir, dit-il, de l'examiner en détail, et par conséquent je ne puis en donner une appréciation exacte ; c'est pourquoi je prie M. Thibault de vouloir bien le faire.

M. Thibault exprima son opinion à peu près en ces termes : Je suis heureux de saisir cette occasion pour recommander aux institu-

teurs l'abrégé de grammaire française que vient de publier M. C. J. L. Lafrance. Les bonnes grammaires élémentaires sont rares. Pour avoir quelque chose à la portée des enfants, il faut recourir à la petite grammaire de Lhomond, et l'on sait combien elle contient d'inexactitudes et combien la syntaxe en est incomplète. La grammaire de M. Lafrance, remarquable par sa clarté et son excellente méthode, peut remplacer avantageusement celle de Lhomond dans nos écoles ; elle en a tout le mérite sans en avoir les défauts.

M. le Principal loua M. Lafrance d'avoir conservé dans sa grammaire une partie des définitions de Lhomond qui se font remarquer par leur extrême simplicité. Il approuva beaucoup la forme tabulaire adoptée par l'auteur comme étant très-propre à faire comprendre les choses aux enfants.

Quant au livre de M. Juneau, il félicite ce monsieur d'avoir eu l'heureuse idée de faire ce travail. Les Anglais nous ont davantage sous ce rapport ; il est bon que nous ayons dans notre langue des ouvrages pour faciliter l'étude d'une branche aussi utile que l'est le calcul mental.

Après que chacun eut donné son opinion sur les ouvrages ci-dessus, M. N. Thibault entretenut l'assemblée sur les progrès de la littérature française en Canada.

Puis le sujet suivant fut soumis à la discussion : " Quel est le meilleur moyen d'enseigner les règles d'intérêt ? "

M. le Président ouvrit les débats en exposant sa manière de les enseigner. Il dit que l'on pouvait, au moyen des règles de Trois, résoudre tous les différents cas des règles d'intérêt, et par divers problèmes qu'il résout sur le tableau noir, il démontre la vérité de son avancé. Plusieurs remarques furent faites sur ce sujet par M. le Principal, MM. F. X. Toussaint et D. McSweeney. La discussion devint très-animee et se prolongea jusqu'à l'après-midi. Vu les difficultés d'en venir immédiatement à des conclusions définitives, il fut décidé de ne résoudre la question qu'à la prochaine conférence.

Sur motion de M. N. Thibault, secondé par M. N. Lacasse, il est résolu : 1. Que l'abrégé de la grammaire française par M. C. J. L. Lafrance et le traité d'arithmétique par M. F. X. Lonsaint, sont deux ouvrages dont le besoin se faisait vivement sentir et qui sont appelés, par leur utilité intrinsèque et par le mérite de leur exécution, à rendre de grands services à l'enseignement ; 2. Que tous les membres de cette association se feront un devoir d'en encourager la circulation ; 3. Que les remerciements de cette association sont dus et offerts à MM. Lafrance et Toussaint, deux de ses membres, pour la publication de leurs ouvrages.

M. P. A. Roy propose, secondé par M. D. Pichet, et il est résolu : Que cette association a appris avec douleur la mort de M. Fr. Fernand, un de ses jeunes membres tout plein d'avenir.

MM. F. X. Toussaint, N. Thibault et Ed. Carrier voulurent bien s'engager à préparer chaque une *lecture* pour la prochaine conférence ; le premier parlera du calcul mental.

On y discutera le sujet suivant : " Sur quelles parties du calcul mental est-il le plus important d'insister dans les écoles ? "

Et la séance fut adjournée au dernier vendredi de mai prochain, à sept heures du soir.

E. SAINT-HILAIRE.
Secrétaire.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'Ecole, pour les années 1861 et 1862.

(Suite.)

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur VALADE.

COMITÉ D'HOCHELAGA.

8. Longue-Pointe. — Il y a dans cette municipalité, 10, une académie indépendante de filles, tenue par des sœurs dites de la Providence : 65 jeunes filles y puisent les bienfaits d'une éducation soignée et d'une instruction solide ; 20, une école de garçons tenue par madame Passage ; 30, une école mixte par madame Falkner. 104 élèves fréquentent ces deux dernières écoles, dont l'examen a eu des résultats satisfaisants. C'est justice que de faire ici une mention honorable du président, M. Guy, qui contribue puissamment, par ses visites réitérées, ses conseils pratiques et ses sacrifices pécuniaires, à donner à l'école de la Côte-Saint-Léonard la renommée dont elle jouit depuis plusieurs années. Prix distribués, 19. Comptes parfaits.

Les dissidents ont toujours à Elmvood une école tenue par mademoiselle Burns ; 23 élèves la fréquentent ; elle me semble moins florissante que par le passé. Prix, 2.

9. Pointe-aux-Trembles. — Cette paroisse entretient deux grands établis-

(1) Ce rapport a été reçu trop tard pour notre dernière livraison.